

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### Lancement de la période d'inscription aux bourses d'études de la Fondation Gérard-D.-Levesque

**Paspébiac, le 30 avril 2024.** – Les étudiantes et les étudiants de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine âgés de 35 ans et moins qui poursuivent des études postsecondaires sont invités à soumettre leur candidature avant le 30 juin prochain pour l'obtention d'une bourse de la Fondation Gérard-D.-Levesque financée à même les revenus des fonds Gérard-D.-Levesque et Denis-O.-Servant.

À l'automne 2024, les bourses suivantes seront remises :

- une bourse de 5 000 \$ à une étudiante ou un étudiant suivant une formation universitaire de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle;
- des bourses de 1 500 \$ à des étudiantes et des étudiants suivant une formation universitaire de 1<sup>er</sup> cycle;
- des bourses de 1 000 \$ à des étudiantes et des étudiants suivant une formation collégiale technique;
- des bourses de 750 \$ à des élèves de la formation professionnelle.

L'année dernière, 11 bourses d'une valeur totale de 16 250 \$ ont été décernées.

Par ce soutien apporté aux jeunes de notre région, les donateurs de ces fonds souhaitent valoriser la persévérance des étudiantes et des étudiants dans le cadre de leurs études et la qualité des résultats scolaires. Cette reconnaissance vise aussi à les encourager à poursuivre leurs études dans un secteur susceptible de produire des retombées positives pour le développement de la région et ainsi promouvoir le retour et l'établissement des jeunes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Ces fonds ont également comme objectif d'encourager la formation dans la région lorsque le programme d'études y est offert.

Pour obtenir plus d'information ou poser sa candidature, **visitez le site Web de la Fondation : [fondationgdl.ca](http://fondationgdl.ca).**

#### À propos de la fondation et des fonds

Créée en 1992, la Fondation Gérard-D.-Levesque a pour mission de favoriser l'accès aux études postsecondaires des jeunes originaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. En 2007, un partenariat financier entre la Fondation Gérard-D.-Levesque, le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec et la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a mené à la création du Fonds Gérard-D.-Levesque, géré par la Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Quant au Fonds Denis-O.-Servant créé en 2017, il vise les mêmes fins que le Fonds Gérard-D.-Levesque, avec une attention particulière pour les jeunes originaires de la Haute-Gaspésie. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Fondation Gérard-D.-Levesque est bénéficiaire des revenus de ce fonds. Dépositaire du patrimoine de monsieur Denis Servant, ce fond, à terme, permettra à la Fondation Gérard-D.-Levesque de doubler son offre de bourses d'études. À ce jour, la Fondation Gérard-D.-Levesque a remis des bourses d'études totalisant plus de 400 000 \$ à plus de 200 jeunes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

– 30 –

#### Information et demandes d'entrevue :

Louis-François Bélanger, président  
Fondation Gérard-D.-Levesque  
[louisfrancois@belanger.mobi](mailto:louisfrancois@belanger.mobi) · 418 937-7545

#### Source :

Marie-Ève Allard, consultante  
Communications et inscriptions  
[fondationgdl@gmail.com](mailto:fondationgdl@gmail.com)

Les partenaires du Fonds Gérard-D.-Levesque :